

Secteur Relations Internationales - Attribution d'une subvention

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante :

- 382 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 24 élèves à South Croydon (Grande-Bretagne) du 8 au 16 novembre 2002 (échange scolaire).

Cette subvention sera attribuée sur présentation d'un compte-rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 382 € sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.04.6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur cette proposition.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2002.